

Numéro	CFVU/2022-02-15/04-2
Date d'affichage	
Date de mise en ligne	
Date de transmission au rectorat	

Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Délibération portant approbation de la création du Diplôme d'Université « Gestion de crise » (FCPS)

La COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE de l'Université Paris 1 Panthéon -Sorbonne,

Vu le code de l'éducation notamment ses articles L613-1 et L613-2 ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2019 de la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation accréditant l'Université Paris 1 en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Vu les statuts de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE :

La création du Diplôme d'Université « Gestion de crise » de la Formation continue de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne (FCPS)

Délibération CFVU-2022-02-15/04-2	
Nombre de membres présents ou représentés	32
Nombre de refus de prendre part au vote	0
Nombre de pour	25
Nombre de contre	1
Nombre d'abstentions	6

Paris, le 28 février 2022

La Présidente de l'Université

Christine NEAU-LEDUC

Modalités de recours : Conformément à l'article R. 421-1 du Code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, lorsqu'elle y donne lieu, de sa transmission au Recteur d'académie.